

Un vaccin pour limiter une épidémie chez les bovins

François Blot, éleveur de vaches laitières en Mayenne, a choisi de vacciner son cheptel contre la maladie hémorragique épizootique. Ses doses sont prises en charge par l'État pour éviter une propagation.

Reportage

L'opération a commencé dès le début de matinée et elle durera toute la journée: Les 330 vaches de la ferme y passeront toutes. La piqûre est faite par l'agriculteur lui-même ou ses salariés, à l'encolure. « C'est la première dose, on fera la seconde dans trois semaines », prévoit François Blot, à la tête de cet élevage laitier bio, situé à Pré-en-Pail-Saint-Samson.

Le village mayennais fait partie de la petite centaine de communes du nord des Pays de la Loire à être éligibles à une prise en charge financière, par l'État, de la vaccination contre la MHE, la maladie hémorragique épizootique, qui sévit dans les élevages français depuis un an. « En Mayenne, un premier cas est apparu mi-octobre », rappelle Cyril Boulay, président du Groupement de défense sanitaire départemental.

Pour faire face à cette maladie qui gagne chaque semaine un peu plus de terrain dans l'Ouest, le ministère de l'Agriculture incite les agriculteurs à prendre leur part à cet élan d'effort

collectif. Sont prioritairement visés, depuis fin septembre, les élevages situés dans une large diagonale coupant le pays en deux, d'une cinquantaine de kilomètres de large environ. D'Avranches (Manche) à Avignon (Vaucluse), les agriculteurs qui le souhaitent peuvent ainsi contribuer à faire barrière pour protéger la moitié Est de la France, encore indemne. Pour l'instant, cela fonctionne.

De la frilosité

« C'est sûr, c'est du travail en plus, mais il faut que collectivement on joue le jeu », estime François Blot, qui a déjà vacciné son cheptel contre la fièvre catarrhale ovine voilà quelques semaines. Si l'on pèse le poids bénéfiques/risques, il n'y a pas trop de questions à se poser, quand on voit les dégâts que ça fait dans les élevages. »

Pour d'autres éleveurs, la question de la vaccination n'est pas si naturelle. « Elle s'ajoute à un calendrier vaccinal déjà bien chargé », explique Dr Murielle Guiard, vétérinaire dans la Sarthe. Les éleveurs sont donc con-

frontés à des choix. Ils ont aussi en tête la période de la vaccination obligatoire contre la FCO 8 lors de laquelle il y a pu avoir des doutes sur les effets secondaires. C'est le problème quand on vaccine et que la maladie est déjà là : on ne peut pas savoir à quoi sont dus les signes observés chez l'animal. »

Où sont les doses ?

La vaccination est aussi parfois ralentie par l'indisponibilité des doses publiques, comme c'est le cas en ce moment sur certaines zones pour la FCO 3. Mais les maladies circulant aujourd'hui dans les élevages étant parties pour s'installer durablement dans le paysage, les éleveurs pensent déjà à la prochaine saison. « Ce qu'il faut, c'est aussi anticiper leur retour en 2025 en vaccinant dès qu'on le pourra », estime Jean-Claude Coste, président du Groupement de défense sanitaire du Maine-et-Loire.

Claire ROBIN.



Arnaud Lecourt, salarié au Gaec de la Louvellière, à Pré-en-Pail, dans le nord de la Mayenne, vaccine ses bovins contre la maladie hémorragique épizootique (MHE). Deux doses seront nécessaires.

PHOTO : MARTIN ROCHE / OUEST-FRANCE

Ces maladies récentes ont mis la fièvre aux élevages dans la région

Repères

De nouvelles maladies

Un petit moucheron mais un gros effet papillon. Chaque semaine, dans les Pays de la Loire, la maladie hémorragique épizootique (MHE) et la fièvre catarrhale ovine (FCO) touchent de nouveaux élevages, laissant les agriculteurs démunis. Toutes deux véhiculées par un insecte, ces maladies émergentes sont favorisées par le dérèglement climatique.

De lourdes conséquences pour les élevages touchés...

Dans les deux cas, les symptômes se ressemblent : des moutons qui marchent comme sur des œufs, des gueules pleines d'aphtes, des vaches fiévreuses ayant du mal à s'abreuver... Si la mortalité est relativement faible (un à deux animaux morts par élevage au maximum), les conséquences sur le cheptel peuvent être dramatiques. La baisse de performance laitière est désormais établie et il demeure encore de nombreuses incertitudes, notamment sur la reproduction et les avortements, qui pourraient être largement sous-estimés.

« On revit ce qu'on a vécu en 2008

avec l'émergence de la FCO 8, mais avec plusieurs maladies qui arrivent en même temps », résume Laurent Delobel, président du Groupement de défense sanitaire (GDS) de Loire-Atlantique.

Des indemnités ont bien été prévues, mais elles ne sont que très partielles, ne prenant que rarement en compte les pertes indirectes.

... mais aussi pour tous les autres

L'ensemble des élevages des Pays de la Loire, qu'ils aient été touchés ou non, sont soumis à une réglementation pour les mouvements d'animaux. Quand ils ne prennent pas la destination de l'abattoir, ces derniers doivent le plus souvent faire des tests ou être désinsectisés pour sortir de la ferme. L'export en prend aussi un coup : l'Espagne, par exemple, exige que tous les animaux (vivants) qu'elle importe soient vaccinés.

De la MHE en Anjou et Loire-Atlantique

En raison de sa forte concentration de transactions d'animaux et sa densité d'élevages, le Maine-et-Loire a vu les cas de MHE exploser depuis la fin de l'été, majoritairement dans le Segréen et les Mauges dans un pre-



Chaque semaine, dans les Pays de la Loire, la maladie hémorragique épizootique et la fièvre catarrhale ovine touchent de nouveaux élevages.

PHOTO : MARTIN ROCHE / OF

mier temps. La maladie s'est ensuite propagée au nord d'Angers, puis à la Loire-Atlantique. Elle est présente dans tous les départements des Pays de la Loire.

Et de la FCO 3 en Sarthe

Si la fièvre catarrhale ovine (qui touche, dans nos contrées, surtout des bovins) était déjà connue des éle-

veurs, un nouveau sérotype, le numéro 3, venu des Pays-Bas, sévit désormais en France. En Pays de la Loire, la Mayenne est touchée (un cas), la Vendée depuis la semaine dernière, mais aussi et surtout la Sarthe, avec plus de 150 foyers. Les autres départements sont indemnes. Pour combien de temps ?

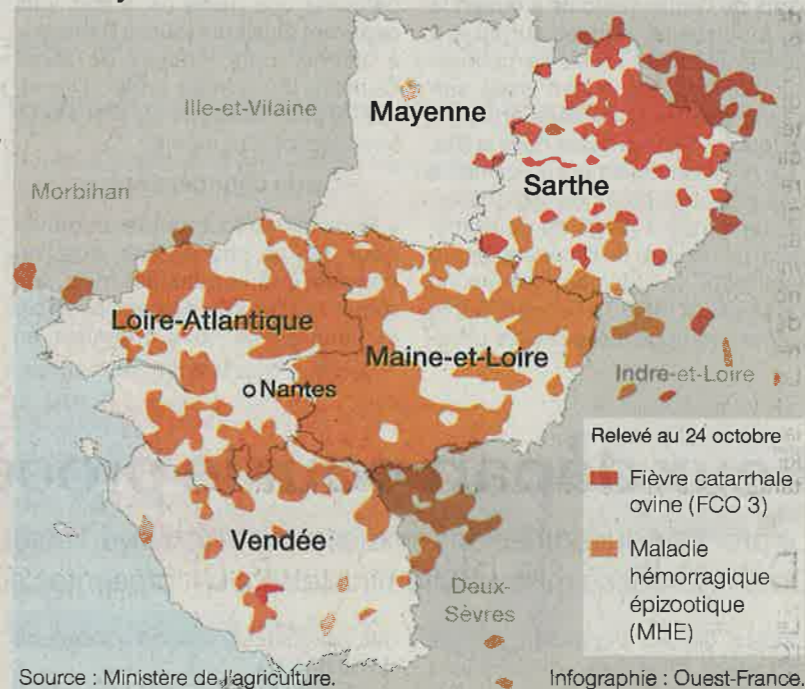
D'autres maladies encore

Comme si tout cela ne suffisait pas, les éleveurs doivent aussi faire face à un variant beaucoup plus virulent de l'historique FCO 8, mais aussi aux autres maladies traditionnelles, comme la paratuberculose. De nouveaux sérotypes de la FCO, venus d'Espagne ou du Nord de l'Europe, suscitent aussi des inquiétudes, car « rien ne dit qu'ils ne seront pas en France dans un an », redoute Raphaël Ralu, directeur du GDS de la Sarthe et de la Vendée.

Bonne nouvelle toutefois : aucun cas d'influenza aviaire n'a été détecté dans des élevages de volailles des Pays de la Loire. La vaccination lancée en 2023 porte ses fruits. Mais la campagne est cette fois obligatoire... et financièrement prise en charge.

C. R.

Foyers des principales maladies dans les élevages des Pays de la Loire.



Source : Ministère de l'Agriculture.

Infographie : Ouest-France.

Un nouveau cas de féminicide en Vendée ?

C'est la piste désormais privilégiée pour la femme morte chez elle, samedi, après plusieurs coups de couteau, aux Sables-d'Olonne.

Le cadre d'une fenêtre et sa vitre explosée au sol. Une rubalise devant la résidence Mirville. Voilà les seules marques encore visibles, hier, rue de la Gauchère aux Sables-d'Olonne (Vendée). Pourtant, samedi, une femme est morte dans d'étranges circonstances dans son appartement.

